





Programme

1. Organisation:

Après 2 éditions (2017-2018) du *Nav. de Nuit* précédées de 3 éditions du *Vosges de Nuit* (2012-2014) **Ecurie PEGASE**[©] (Association Loi 1901) organise pour la seconde fois en Bourgogne et toujours sur 1 Nuit, le

Nav. de Nuit 2019 du Vendredi 8 au Samedi 9 Nov.

Contacts:

Ecurie PEGASE® (Régis Triboulet) 32, rue Charles Nungesser F - 94290 Villeneuve le Roi

+33 **(0)6 85 59 36 73**

ecurie.pegase@sfr.fr

http://www.ecurie-pegase.fr

2. <u>Timing</u> (dates de clôtures à réception des Dossiers/Engagements):

0	Lu 2 Sept.	12:00	Ouverture des Engagements
0	Ma 22 Oct.	12:00	Clôture des Engagements (maxi <u>30</u>) Possibilité d' Annulation de l'Epreuve si moins de 15 inscrits à cette date
0	Je 24 Oct.	12:00	Dépôt des chèques au guichet de banque pour encaissement
0	Ve 25 Oct.	18:00	Diffusion aux Equipages de la liste des Inscrits et des Consignes (J-14)
			* * *
0	Ve 8 Nov.	13:30	Accueil - Dijon Sud/ Château de Saulon la Rue (21) Voitures avec Alim 12 V pré-câblée <u>en attente</u>
		<u>13:45</u>	<u>Début</u> des Vérifs (Calibrage pour 30 voitures engagées) Par groupe de 5 toutes les 30' dans l'ordre croissant des N° pour contrôle sonomètre, distribution des matériels et boîtiers ERTF contre une caution (300€), installation et vérification du bon fonctionnement.
		<u>16:45</u>	Fin des Vérifs pour le dernier groupe de 5
		17:15	Repas d'Accueil - Durée 1h30
		18:45	Briefing obligatoire pour tous les Engagés autorisés au Départ
		19:30	Départ de la voiture N°1 - Distribution du RB Etape 1 (Cartes tracées)
0	Sa 9 Nov.	08:15	Arrivée de la 1 ^{ère} voiture – Château de Saulon la Rue (21) Récupération des boitiers et accessoires et rendu de la caution
		11:30	Repas - Remise des Souvenirs/Récompenses
		13:30	Fin des prestations



3. Description de l'épreuve :

Nav. de Nuit 2019 est une épreuve de Navigation 100% Cartographique, sans Zone de Régularité (ZR) à moyenne imposée ni chronométrage et sans Epreuve de Vitesse (ES)

Cette Epreuve repose sur le respect d'une proposition d'itinéraire théorique à <u>parcours secret</u> complétée d'Horaires Indicatifs. Elle est longue de 549 km après Recos2, divisée en 4 Etapes et se déroule de nuit, sur <u>routes ouvertes</u> à la circulation. Elle sillonne le Brionnais/Charolais/Mâconnais sur 2 Départements : 21 & 71. Elle est réservée à toutes les voitures de série (voir §5 pour plus de détails)

Les Equipages seront tenus au strict respect du code de la route et des limitations de vitesse, principalement dans les traversées d'agglomérations (Respect des zones 30 en particulier) et/ou de villages. La prudence et le respect du sommeil des riverains seront également de mise à proximité de l'habitat isolé. Le Livret Itinéraire sera distribué à chaque Equipage pendant la procédure de Départ de chaque Etape (H-2') Le parcours à suivre sera tracé en bleu sur des extraits de cartes IGN couleur sans échelle et à fond variable. Un boitier GPS, fourni par l'Organisation (alimenté 12V) servira à contrôler le parcours réel de chaque voiture. Les Participants devront franchir plusieurs CH (Contrôle Humain) pour régulation et espacement des voitures tout au long du parcours. Les Départs de chaque Etape se feront toutes les 2 minutes (Calibrage pour 30 v) Les Heures d'Ouverture-Fermeture des CH Arrivée seront indiquées sur le CB (Carnet de Bord)

Des Ravitaillements (essence sans plomb) sur des stations H24 seront à proximité des CH de fin d'Etape.

Un Regroupement de 25' (avec un minimum de 10') s'appliquera à chaque fin d'Etape.

Nav. de Nuit a été structurellement construit pour être une épreuve ludique, rythmée et conviviale

4. <u>Droits d'Engagement</u> (Prestations Equipage pour <u>deux</u> personnes):

> 410€ comprenant la participation aux frais d'organisation et à l'assurance RC Organisateur, la location d'un boîtier de contrôle par GPS et ses accessoires, le Repas d'Accueil avec boissons sans alcool et café du Vendredi avant le Briefing, le Repas de Clôture à l'Arrivée du Samedi avec boissons et café, les plaques individualisées de l'Epreuve et tous les documents utiles à la participation (RB "Cartes", CB, N°) Engagement à recevoir (formulaire et montant des droits) pour le Ma 22 Oct. au plus tard.

5. Véhicules admis (sur invitation):

30 (trente) véhicules de série, à moteur **essence**, homologués route, conformes aux spécifications d'origine du constructeur, régulièrement immatriculés et assurés, et disposant d'un récépissé de CT (Contrôle Technique) en cours de validité.

Les véhicules seront équipés d'un **échappement** de type **"pièce d'origine constructeur"** ou <u>similaire</u>
Les Equipages s'engagent à présenter au moment des Vérifs un véhicule conforme au Certificat d'Immatriculation au regard des valeurs de **Bruit** (dBA - Tr/min). Les véhicules <u>ANORMALEMENT</u> bruyants seront **exclus** et les Equipages ne pourront prétendre au remboursement des droits déjà versés.

Les véhicules à caractère sportif seront répartis en 3 catégories (Tranches de 15 ans d'âge chacune):

- Catégorie A "Anciennes" : Véhicules immatriculés entre le 1er Janvier 1966 et le 31 Décembre 1980
- Catégorie B "Youngtimers": Véhicules immatriculés entre le 1^{er} Janvier 1981 et le 31 Décembre 1995
- Catégorie C "Modernes" : Véhicules immatriculés entre le 1er Janvier 1996 et le 31 Décembre 2010

<u>Nota</u>: L'Organisation se réserve le droit d'inviter des véhicules dont la date de 1^{ère} mise en circulation serait antérieure à 1966 ou postérieure à 2010.